



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
CENTRE-VAL DE LOIRE



**RÉGION  
CENTRE  
VAL DE LOIRE**

**PACTE  
» LOI**  
D'ORIENTATION  
& D'AVENIR  
AGRICOLES

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 20 février 2023

### **Relever le défi de renouveler une génération d'actifs en agriculture**

les réunions des groupes de travail régionaux sont lancées pour contribuer au projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles

**166 000 exploitants agricoles seront partis à la retraite d'ici 10 ans en France, soit plus d'un tiers d'entre eux. En Centre-Val de Loire, 70 % des agriculteurs auront arrêté leur activité dans 20 ans. En parallèle, le secteur agricole peine à recruter des salariés. Ceci intervient à un moment où la société et les actifs agricoles sont confrontés à un ensemble de défis climatiques, économiques, environnementaux, sanitaires et sociétaux considérables et sans précédent. De la capacité des actifs agricoles qui vont s'installer dans les prochaines années à faire face à ces défis dépendra la souveraineté alimentaire de la France, ce qui nécessite un accompagnement de grande ampleur.**

Afin de relever ce défi du renouvellement des générations, et comme annoncé par le Président de la République le 9 septembre 2022, un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles sont en cours de construction. Pour ce faire, une importante concertation est lancée, au niveau national et dans chaque région.

La concertation régionale, co-pilotée par la préfète de région et le président du Conseil régional, et mise en œuvre par la chambre régionale d'agriculture, a démarré le 10 février dernier par une plénière d'ouverture, qui a réuni l'ensemble des participants à la concertation, à savoir les membres de la commission régionale de l'agriculture et du monde rural, élargie en particulier aux élus et aux acteurs de la formation. Ce premier temps de présentation et d'échanges a permis de commencer à poser de premières bases de réflexion et de préciser les travaux à venir.

Complémentaire des travaux conduits au niveau national, la concertation régionale s'attachera à répondre aux grandes problématiques identifiées, à la lumière des enjeux, des spécificités, des dynamiques et des initiatives locales. Afin de pouvoir engager les premiers travaux, un « [kit de concertation](#) » est à disposition des participants.

**Les débats régionaux devront prendre en compte les enjeux identifiés en se projetant sur ce que sera l'agriculture régionale d'ici 2040. Ils seront axés autour de trois thématiques, en miroir des groupes de travail nationaux :**

- orientation et formation ;
- installation et transmission ;
- adaptation et transition face au changement climatique.

Les travaux régionaux ont vocation à identifier des propositions concrètes pour chacune des thématiques. Les acteurs de la région peuvent dès à présent contribuer en ligne sur le site de la chambre régionale d'agriculture <https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/>

Pour compléter le dispositif, des échanges avec les jeunes seront organisés dans plusieurs établissements d'enseignement agricole de la région. Il s'agira d'écouter leur parole autour des enjeux du pacte et de la loi d'orientation et d'avenir agricoles, et d'entendre celles des professionnels agricoles et des acteurs locaux.

Toute demande d'information sur la concertation peut être envoyée à : [concertation-loa@centre.chambagri.fr](mailto:concertation-loa@centre.chambagri.fr)

**Une réunion de clôture de cette concertation, qui permettra de présenter les propositions remontées par les groupes de travail thématiques, se tiendra le 21 avril prochain.**

Un rapport de synthèse et de propositions sera établi pour fin avril 2023 à l'issue de la concertation régionale. Il viendra alimenter les travaux nationaux.

Contacts presse :

Chambre régionale d'agriculture :  
[caroline.desmidt@centre.chambagri.fr](mailto:caroline.desmidt@centre.chambagri.fr)

Préfecture de région Centre-Val de Loire et du Loiret :  
02 38 81 40 35 – [pref-communication@loiret.gouv.fr](mailto:pref-communication@loiret.gouv.fr)

Conseil régional Centre-Val de Loire :  
06.76.82.83.38 - [fatima.hrich@centrevaleloire.fr](mailto:fatima.hrich@centrevaleloire.fr)